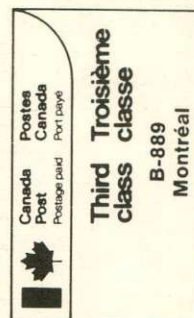


service de l'information (514) 286-2155 1001 St-Denis, Montréal H2X 3J1



# nouvelles csn

NUMÉRO 1 — 14 septembre 1978



## UN HEBDOMADAIRE: POURQUOI ?

La CSN entreprend cette semaine la publication d'un bulletin d'information qui sera publié à toutes les semaines. Dans quel but ?

Il s'agit d'informer la structure syndicale, président, secrétaire et trésorier de chaque syndicat ainsi que salariés de la centrale, du quotidien du mouvement, de sa vie de tous les jours. Le rôle de nouvelles CSN en sera donc un de collecte de l'information puis de diffusion. Collecte de l'information aux quatre coins du Québec, dans les syndicats, dans les conseils centraux, dans les fédérations, à la centrale elle-même, collecte qui sera d'autant plus fidèle à la réalité que chacune de ces instances sera consciente de la nécessité de l'information, de sa diffusion.

Rendu dans chaque syndicat, nouvelles CSN ne devra pas non plus prendre le chemin de la filière 13, c'est-à-dire le tiroir ou la poubelle : il devra être affiché, utilisé dans les journaux locaux, régionaux.

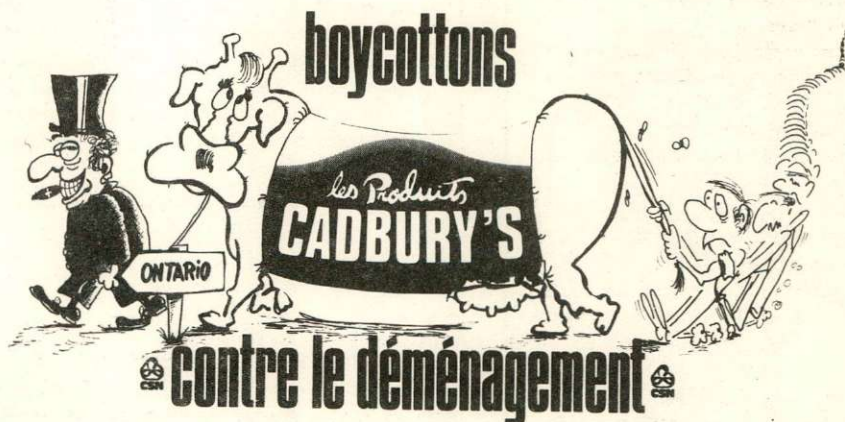
Autrement dit, ce n'est pas une bébelle, mais un outil d'information. Et si ce n'est pas un outil, sa publication est inutile.

Montréal, le 12 septembre 1978 — LA CSN PROPOSE UN PLAN D'ACTION FACE A LA CRISE — Le comité exécutif de la CSN, dans une analyse de sa situation économique, a conclu à la faillite complète de la politique économique et industrielle du gouvernement Trudeau.

S'appuyant sur les plus récentes statistiques émises par le gouvernement fédéral, la CSN a démontré, lors d'une conférence de presse, que les salaires négociés au cours du second trimestre de 1978 étaient en-deça de la hausse des prix à la consommation dans une proportion de 2.1 pour cent. Donc une baisse de niveau de vie équivalente. Quant aux profits des corporations, ils enregistraient à la même période une hausse de 21.6 pour cent. "Les mesures Trudeau ont joué leur véritable rôle, a souligné Norbert Rodrigue, en réprimant les travailleurs et en permettant aux corporations de continuer à s'enrichir.

Pour faire face à la crise que nous traversons et qui va aller en s'empirant selon la CSN, il faut prendre des mesures immédiates face aux gouvernements, aux patrons et au chômage : Indexation de l'impôt provincial, extension de la réduction de la taxe de vente, indexation du salaire minimum, retrait des coupures budgétaires annoncées depuis un mois.

Il faut aussi, selon la CSN, favoriser les conventions collectives de courte durée ; introduire dans les conventions des clauses de plancher d'emploi et négocier des augmentations qui protègent des hausses du coût de la vie tout en assurant un enrichissement décent. Quant au chômage, la CSN estime que le fédéral doit mettre fin à ses mesures anti-chômeurs et compte intensifier sa politique en faveur du droit au travail.



## AGENDA - à compléter sans doute -

### SEPTEMBRE

- 10-11-12 Exécutif FESP  
13 Réunion salariés du Saguenay-Lac Saint-Jean  
13 Assemblée générale conseil de l'Outaouais  
14-15-16 Congrès Féd. Métallurgie  
14-15-16 Bureau fédéral FNEQ  
14-15-16-17 Congrès conseil central des Laurentides  
17-18-19 Bureau confédéral & salariés du mouvement  
19 Assemblée générale conseil central de Soré  
23-24-25 Congrès spécial (éducation) conseil central du Saguenay-Lac Saint-Jean  
25 Assemblée générale conseil central de Granby  
26-27-28-29 Congrès conseil central de Québec  
29 Exécutif FPSCQ  
29-30-1er Congrès conseil central du Bas Saint-Laurent

### OCTOBRE

- 1-2-3-4 Congrès conseil central de Joliette  
4-5-6-7 Conseil confédéral

### ordre du jour du conseil confédéral -

- 1- Questions référées par le congrès
- 2- Politiques de restriction du gouvernement fédéral
- 3- Poursuite de la campagne contre le chômage
- 4- Revision de l'âge obligatoire de la retraite - proposition du sénat.
- 5- Opération liberté
- 6- Injonctions dans les conflits de travail
- 7- Salaire minimum
- 8- Projet d'ordonnance sur le congé de maternité
- 9- Programme du service de l'éducation et utilisation des subventions à l'éducation
- 10- Nominations :
  - Comité d'orientation
  - Comité de la condition féminine
  - Comité de surveillance des finances.

Montréal, le 13 septembre 1978 - **LA CSN LANCE LA CAMPAGNE DE BOYCOTTAGE DES PRODUITS CADBURY - SCHWEPPE - WELCH** - La CSN et le Syndicat national des employés de Fry Cadbury (CSN) ont officiellement lancé mercredi dernier, une vaste campagne de boycottage des produits de la compagnie Cadbury-Schweppe-Powell, dernier recours de 500 travailleurs que cette multinationale entend congédier le 15 novembre pour aller s'installer en Ontario dans une usine construite avec les profits réalisés dans son usine de Montréal.

De nombreuses personnalités de tous les partis politiques ont manifesté leur appui aux travailleurs de la Cadbury-Schweppe-Powell en participant au lancement officiel de la campagne de boycottage à côté du président de la CSN, Norbert Rodrigue, du vice-président, André L'Heureux, et du président du Syndicat des employés de Fry Cadbury, Hector Aubin. On notait la présence de Gérard Godin, Gilbert Paquette, André Payette, Serge Joyal, etc., ainsi que de représentants de la CEQ, du CTM, de la SSJB, du RCM du PQ Montréal-Centre, etc.

Le président Norbert Rodrigue a demandé à l'ensemble de la population du Québec non seulement d'appuyer, mais aussi de participer activement à cette campagne de boycottage dans le but d'empêcher cette fermeture d'usine et de sauver 500 emplois, alors que le Québec connaît un taux de chômage effarant.

Face à une telle situation, la CSN exige que les gouvernements légifèrent sans délai pour imposer aux entreprises des règles de conduite strictes, de façon à ce que cesse cette forme de chantage économique permanent que subissent depuis plusieurs années les travailleurs du Québec, alors que l'employeur utilise l'arme de l'insécurité de l'emploi pour s'attaquer au militantisme des travailleurs.

### Montréal, le 8 septembre 1978 - **LES DECISIONS DU BUREAU CONFEDERAL DES 6, 7, ET 8 SEPTEMBRE 1978** -

*Sur le mode d'utilisation de la publicité préventive et de grève : un montant de \$0.15 par membre cotisant pour la période 1978-1980 pour tous les syndicats plus, pour les syndicats ne faisant pas partie des secteurs public et para-public, un montant de \$1.25 par membre cotisant.*

*sur le soutien collectif aux syndicats en cas de fermeture d'entreprise : ce soutien s'applique à compter du premier mars 1978 et les cas spéciaux sont soumis au vice-président responsable. L'effectif du syndicat est calculé sur la moyenne des 12 mois précédant l'annonce de la fermeture.*

*le partage de la péréquation entre les fédérations : pour les 2 prochaines années, la péréquation sera de \$475,000 par année et les normes pour fixer les montants allant à chaque fédération ont été adoptées. La FNSBB recevra \$137,275, la FTPF \$21,375, le Commerce \$102,125, la FPSCQ \$19,000, la FESP \$114,475, le Textile-vêtement \$22,325 et la FNC \$58,425.*

*Il y a aussi des décisions sur l'aide aux syndicats provinciaux, les réglementations pour les nouvelles organisations, les comités régionaux de coordination (leur but, les réunions, leur fonctionnement, les obligations de participer) la formation d'un comité sur les injonctions (s'y retrouvent des représentants de trois fédérations (FTPF, Métallurgie et FAS), trois conseils centraux (Montréal, Québec et Laurentides), un représentant de l'action politique et le v-p. André L'Heureux), la nomination de Paul Cliche comme directeur du Service d'action politique, le projet d'ordonnance sur le congé de maternité, de la fermeture de Fry Cadbury et, enfin, sur la campagne pour le droit au travail, une campagne d'information a été décidée.*

### Montréal, le 7 septembre 1978 - **LES TRAVAILLEURS DE CHARLEROI-BOYER VEULENT UN MEDIATEUR** -

Une soixantaine de travailleurs du centre d'accueil de Charleroi-Boyer, de Montréal-Nord, ont manifesté ce matin devant les locaux montréalais du Ministère des affaires sociales pour réclamer la nomination d'un médiateur dans leur conflit qui dure depuis maintenant plus de 7 mois.

Montréal, le 11 septembre 1978 — **LE PROCÈS DE NORBERT RODRIGUE REMIS** — Le procès pour outrage au tribunal du président Norbert Rodrigue, du vice-président André L'Heureux et de quatre autres militants de la CSN ne s'est pas poursuivi lundi à St-Jerôme. La Cour d'appel du Québec rejetait en effet vendredi dernier la requête de la Commonwealth Plywood à l'effet de procéder même si les procureurs de la CSN en avaient appelé de la décision du juge Jean Provost, qui n'avait pas fait droit aux arguments juridiques soulevés à l'ouverture du procès, le 17 août. En ordonnant la suspension du procès, la Cour d'appel a fait savoir qu'elle voulait entendre au préalable l'argumentation des procureurs de la CSN.

Ste-Thérèse, le 13 septembre 1978 — **UN AN DE COMMONWEALTH PLYWOOD, CA SUFFIT!** — Cela fera en effet un an le 19 septembre que les travailleurs de la Commonwealth Plywood seront en conflit.

Montréal, le 11 septembre 1978 — **LA CSN APPUIE LA LUTTE DES GARDERIES** — La CSN et la fédération des affaires sociales (CSN) accordent leur appui aux parents-bénéficiaires des garderies soleil et St-Louis en lutte pour conserver les locaux inoccupés de la CECM.

La CSN tient à rappeler qu'elle revendique un réseau de garderies gratuites, contrôlées par les usagers. Dans le mémoire commun CSN-CEQ présenté au gouvernement du Québec le 28 février 1977, on peut lire :

"... le gouvernement doit aussi susciter la création de nouvelles garderies, notamment en utilisant le réseau scolaire ou autres établissements publics pour les locaux, équipement, entretien et services administratifs. Les garderies, par ailleurs, ne devraient pas être assimilées à un autre type de service dans une école ou un établissement public. La direction, par des corporations distinctes, devrait être exercée par les usagers et par le personnel. Le financement public ne devrait être octroyé qu'à des garderies sans but lucratif."

Fidèle aux positions qu'elle a prise antérieurement, la CSN s'oppose aux expulsions décrétées par la CECM. Pour que le droit des femmes au travail social devienne une réalité, le gouvernement se doit d'intervenir et appliquer des politiques qui redonneront les équipements collectifs nécessaires au bon fonctionnement des garderies.

Montréal, le 13 septembre 1978 — **LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES BUANDERIES SONT MALSAINES** — Le service de génie industriel de la CSN a visité depuis deux ans et demi des buanderies d'hôpitaux dans diverses régions du Québec (Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, Québec, Nord-ouest, Laurentides, Sud-ouest, Montréal) et a pu constater dans quelles conditions malsaines se trouvent placés les travailleurs et travailleuses des buanderies : chaleur, humidité, bruit, saleté des chutes à linge, rythme de production. Face à cette situation généralisée, le service propose des améliorations à être négociées dans chaque établissement ainsi que provincialement. Par exemple des chartres de chaleur, des périodes de repos plus longues, l'élimination du bruit...

Montréal, le 12 septembre 1978 — **LE FRONT COMMUN POUR LE CONGÉ DE MATERNITÉ DEMANDE UNE RENCONTRE AVEC LES MINISTRES PAYETTE ET JOHNSON** — Le front commun pour le congé de maternité, dont la CSN est l'un des 43 organismes membres, a demandé aux ministres Payette et Johnson une rencontre publique dans les plus brefs délais. Dans une lettre adressée à Lise Payette, Hélène David, du comité de la condition féminine de la CSN, rappelle que la Commission du salaire minimum a refusé de tenir des audiences publiques au cours desquelles le front commun aurait pu faire part de ses revendications.

## **FIRESTONE EN GRÈVE**

Les travailleurs de Firestone à Joliette ont décidé de sortir en grève par un vote de 70 o/o et ont établi une ligne de piquetage devant l'usine depuis le 9 septembre à 00 heures.

## **OÙ SONT LES \$4.5 MILLIONS**

Les garderies se demandent ce qu'est advenu des \$4.5 millions prévus au budget du Québec pour les garderies et dont pas un sou n'a encore été dépensé.

## **OCTO-NORDIC S'ESSAIE**

A Octo-Nordic, la compagnie a essayé de changer les congédiements des membres de l'exécutif syndical pour des suspensions de 6 mois. Une lettre a même été envoyée par la compagnie aux membres du syndicat pour qu'ils se choisissent un nouvel exécutif. Les travailleurs n'ont pas marché.

## **UNE AUTRE FERMETURE ?**

Les Industries Moduline de Drummondville ont annoncé que l'usine ferait et qu'ils ne savaient pas si les activités reprendraient cette année.

## **ACTION-CHÔMAGE À SOREL**

Il y a maintenant un responsable de l'action-chômage à Sorel, Claude Lamarche à 742-9670 (514).

## **REPRISE DES NÉGOCIATIONS A RADIO-QUÉBEC**

Les négociations ont repris le premier septembre dernier dans le conflit de Radio-Québec et le député de Ste-Marie, Guy Bisailon, sert d'intermédiaire spécial.

## **LES AGENTS DE SÉCURITÉ DE LA BAIE JAMES**

Le 13 septembre, les agents de sécurité de la municipalité de la Baie James ont dressé une ligne de piquetage devant les bureaux montréalais de la Société d'énergie de la Baie James, sur le boulevard de Maisonneuve.

## **WALLCRETE ASSASSIN !**

Le syndicat de la construction de Montréal a accusé la compagnie Wallcrete (Gallinar) d'être responsable de la mort de l'ouvrier Artenio Trevisan, décédé à la fin août sur un chantier de cette compagnie, reconnue pour sa mauvaise foi en matière de sécurité.

## GRÈVE À L'AIDE JURIDIQUE ?

Les syndiqués de l'aide juridique de Montréal ont donné un mandat de grève à leur syndicat. Ils accusent la partie patronale de mauvaise foi évidente et craignent le démentellement du réseau.

## APPUYONS CJRP

Dans le conflit de Radiomutuel, nous devons appuyer les travailleurs CFRP, Québec, syndiqués à la FTQ, et qui ne sont pas inclus dans la convention imposée par le CCRT dans le cas des trois syndicats CSN (CJMS, CJTR et CJRS).

## ST-HUBERT BOYCOTTE RADIOMUTUEL

A Radiomutuel toujours, les Rotisseries St-Hubert ont décidé de boycotter toute publicité à ce réseau de scabs. Pascal, Seven Up, MacDonald's n'en ont pas fait autant.

## SEPT-ILES: OCCUPATION DE L'OCQ

A Sept-Iles, une quinzaine de travailleurs CSN de la construction ont occupé les bureaux de l'Office de la construction du Québec afin de réclamer leurs vacances de juillet que l'OCQ avait omis de réclamer de leur employeur.

## UNE CHAISE POUR HECTOR

Ca va déridier au Conseil central du Nord-Ouest : Hector Pelletier vient d'être élu président.

## DEHORS LES TEAMSTERS

La CSN a remporté un autre vote contre les Teamsters à Marieville où les employés de Coq d'Or ont voté majoritairement pour le syndicat CSN.

## SESSION SUR LA NÉGO

La première session d'éducation aura lieu du 16 au 20 octobre à l'Institut coopératif Desjardins, à Lévis, et portera sur la négociation.

## NON AU PQ À THETFORD

Le Conseil central de Thetford a refusé de rencontrer les ministres Marois, Johnson, du Travail, ainsi que de Belleval, de la fonction publique.

Montréal, le 11 septembre 1978 — **UNE TOURNEE PROVINCIALE DU CCNSP** — Une tournée des régions du Québec a été mise sur pied par le comité de coordination des négociations du secteur public afin d'expliquer aux membres les implications des nouvelles lois 59 et 55 et notamment sur la question des services essentiels.

le 9 septembre : Val d'Or ;  
le 12 septembre : Métabetchouan, lac St-Jean ;  
le 20 septembre : Québec ,  
le 21 septembre : Rimouski ; Baie-Comeau ; Sherbrooke ;  
le 22 septembre : Sept-Iles ; Hull ;  
le 25 septembre : St-Jerome ; Trois-Rivières ;  
le 26 septembre : Montréal ; Rive-Sud.

Cette tournée prend une importance particulière puisque certaines administrations locales essaient présentement de négocier des services essentiels. La CSN dit : attendons la fin de la consultation provinciale avant de signer ou de négocier quoique ce soit.

Victoriaville, le 5 septembre 1978 — **HPL REGLE** — Le 3 septembre 1978, les 75 travailleurs de HPL Arthabaska mettaient fin à 2 1/2 mois de grève.

Les travailleurs de HPL, réunis en assemblée générale, ont accepté à 83 pour cent les dernières offres patronales.

En plus de bénéficier de bonnes clauses normatives, ils reçoivent une augmentation de salaire de 26 pour cent pour 2 ans ainsi que pleine compensation pour la diminution de 2 heures de travail en mai '79. La convention qui a pris effet le 17 novembre 1977 est d'une durée de 2 ans.

Montmagny, le 13 septembre 1978 — **REXFOR REFUSE DE NEGOCIER** — Les forestiers de la Côte-Sud travaillant pour Rexfor accusent cette compagnie de refuser tout simplement de négocier. Ces travailleurs en forêt luttent depuis plus de deux mois pour obtenir des ajustements de taux sur les différents types de coupes de bois. Jusqu'à présent, Rexfor a refusé la négociation et a plutôt essayé les injonctions.

Québec, le 11 septembre 1978 — **LE TRANSPORT SCOLAIRE EN GREVE A QUEBEC** — Les 70 chauffeurs de la compagnie Transport scolaire Chauveau sont en grève depuis 7 heures ce matin. Ils étaient sans convention depuis le premier juillet 1977. Ce syndicat était auparavant avec les Teamsters (local 106) et tout a été fait pour retarder l'accréditation. Les points majeurs de revendications sont les suivants : toute la convention.

Montréal, le 8 septembre 1978 — **LE VOTE D'ALLEGANCE DANS LA CONSTRUCTION DU 6 AU 11 NOVEMBRE** — Les 100,000 travailleurs de la construction auront alors droit de vote et pourront changer leur allégeance syndicale. En effet, cette année, seuls ceux qui voudront changer de syndicat iront voter. Quatre organisations seront inscrites sur les bulletins de vote : la FTQ (70,000 membres maintenant), la CSN (250,000 membres), la CSD (5,000) et le syndicat de la Côte-Nord (quelques membres si on compte le président Ambroise Picard).

nouvelles csn est un hebdomadaire d'information et de liaison publié par le service de l'information de la CSN, 1001 rue St-Denis, Montréal H1X 3J1. Responsable : Jacques Gauthier. Composition : Composition Solidaire. Impression : les Ateliers de la CSN.

